

LA LETTRE D'INFORMATION 2022

| | |
|--|----|
| Mot du Président | 2 |
| I. VIE DE L'ASSOCIATION | 2 |
| A/ Assemblée générale du 28 octobre 2021 | 2 |
| B/ Relations institutionnelles | 2 |
| C/ Recrutement de deux Stagiaires SFDE/RJE | 4 |
| II. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES | 4 |
| A/ Colloques et journées d'études organisés par la SFDE ou sous son parrainage en 2021 | 4 |
| B/ Colloque national 2022 | 6 |
| C/ Colloques et journées d'études parrainés par la SFDE en 2022 | 6 |
| D/ Colloque national 2023 | 6 |
| III. LES PRIX | 7 |
| A/ Prix du meilleur mémoire | 7 |
| 1. Édition 2021 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement | 7 |
| 2. Édition 2022 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement | 7 |
| IV. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT | 8 |
| V. COMMUNICATION | 9 |
| A/ Site internet | 9 |
| B/ LinkedIn | 9 |
| C / Twitter | 10 |
| D/ Les Tribunes SFDE | 10 |
| VI. ACTIVITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES | 10 |
| A/ SFDE Aquitaine | 10 |
| B/ SFDE Caraïbes | 10 |
| C/ SFDE Grand ouest | 11 |
| D/ SFDE Ile-de-France | 11 |
| VII. APPEL À COTISATION 2022 | 12 |

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Mot du Président

Chères adhérentes, Chers adhérents,

J'ai le plaisir de vous adresser notre lettre d'information. Malgré la pandémie, l'année 2021 a été pour notre association particulièrement riche tant sur le plan de nos relations institutionnelles qu'en ce qui concerne l'organisation ou le parrainage de manifestations scientifiques de haut niveau telles que **Purgence écologique à Rennes** (9, 10, 11 juin), **les communs en droit de l'environnement à Bordeaux** (27, 28 et 29 octobre), **une seule santé à La Rochelle** (2 et 3 décembre) et **les indicateurs juridiques à Sceaux** (16 et 17 décembre). L'année 2022 s'annonce elle aussi tout à fait positive si ce n'était le contexte européen particulièrement inquiétant du fait de la guerre à laquelle sont confrontés les ukrainiens. Particulièrement dramatique pour les populations civiles, ce conflit, n'en doutons pas, aura aussi de terribles effets sur l'environnement terrestre et marin ukrainiens.

Bien cordialement,

Jérôme Fromageau, Président.

I. VIE DE L'ASSOCIATION

A/ Assemblée générale du 28 octobre 2021

L'Assemblée générale de la SFDE s'est tenue à Bordeaux à l'occasion du colloque annuel « **Les communs en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit "hors du commun"** », le 28 octobre à 18 h. Une trentaine de membres ont participé aux débats qui ont mis en avant l'activité scientifique dense et la bonne santé financière de la SFDE. Les différents rapports ont été adoptés (rapport moral du président, rapport d'activités, rapport du trésorier) et les comptes ont été approuvés.

B/ Relations institutionnelles

Les relations institutionnelles de la SFDE continuent à se développer de manière régulière et la SFDE est de plus en plus souvent sollicitée par des têtes de réseau associatifs (notamment le CIDCE, FNE, les associations nationales membres du collectif Cap Nature ainsi que l'UICN), des instances scientifiques (universités, centres de recherche) ou les pouvoirs publics (gouvernement, parlement).

► Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Dans le prolongement des contacts établis lors du colloque mondial de l'UICN à Marseille en septembre 2021, la SFDE, le CIDCE, l'UICN et le Comité français de l'UICN ont ouvert une nouvelle et importante étape dans leur coopération avec l'organisation du colloque international relatif aux indicateurs juridiques qui a eu lieu les 16

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

et 17 décembre 2021, à la Faculté Jean Monnet (Université Paris Saclay). La publication des actes est prévue en 2022 dans la collection Droit de l'UICN.

► **France Nature Environnement**

En fonction de la disponibilité de ses représentants, la SFDE participe à différents travaux thématiques associatifs et à la vie de la fédération (mars 2022 Conférence des présidents, 21 mai 2022 Assemblée générale de FNE).

► **Ministère de la Transition écologique**

- 26 janvier 2022 : invitation de Béragère Abba, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, à un échange sur la stratégie nationale de la biodiversité (SNB)
- 5 février 2022 : la SFDE a répondu à la consultation publique du ministère de la Transition écologique sur le projet de décret pris en application de l'article L. 110-4 du code de l'environnement et définissant la notion de protection forte et les modalités de la mise en œuvre de cette protection forte. Le bureau remercie Gloria Taoussi, étudiante en M2 droit de l'environnement, des territoires et des risques de l'Université de Strasbourg, qui a grandement aidé à la préparation de la contribution de la SFDE. Simon Jolivet tient à la disposition des adhérents de la SFDE qui souhaiteraient la consulter cette contribution intitulée « Pour les zones de protection forte, mais selon une définition plus ambitieuse ».
- 25 février 2022 : courrier de Béragère Abba en réponse au courrier adressé par la SFDE sur la modification apportée par le Sénat au dispositif des obligations réelles environnementales dans le cadre de l'examen, du projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action locale. L'amendement du Sénat n'a finalement pas été retenu dans le texte de la loi.

► **Commission des Lois de l'Assemblée nationale**

Avec d'autres associations nationales, la SFDE a répondu à l'invitation des députés Bruno Questel (Eure, La REM) et Cécile Untermaier (Saône-et-Loire, Socialistes et apparentés), co-rapporteurs de la mission flash de la commission des Lois, à participer à la table ronde sur la capacité des associations à agir en justice, le 13 octobre 2021. Michel Durousseau, vice-président de la SFDE, a plus particulièrement développé les propositions de la SFDE de simplification des critères de l'agrément des associations pour les sociétés savantes œuvrant dans le domaine de l'environnement.

► **Projet « Une seule santé »**

Le colloque national "Une seule santé" s'est tenu les 2 et 3 décembre 2021 à la Rochelle pour amorcer la rédaction d'un projet de loi "Une seule santé". Ce projet est porté par la SFDE sous la responsabilité scientifique d'Agnès Michelot. Il est mené en réseau avec les Universités de Strasbourg, Limoges et La Rochelle. Elle associe étroitement les étudiants de Master 2 droit de l'environnement et leurs directrices (respectivement Marie-Pierre Camproux-Duffrène, Jessica Makowiak et Agnès Michelot).

En 2022, dans le cadre des stages de Master 2, deux étudiants sont également accueillis par la SFDE pour contribuer au projet « Une seule santé », grâce à un partenariat d'objectifs et moyens avec Humanité et Biodiversité et la Commission « droit et politiques environnementales » de l'UICN France.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

► **CAP Nature**

CAP Nature est un réseau informel des principales associations et fondations françaises dédiées à la protection de la biodiversité auquel participe la SFDE.

- 18 février 2022 : courrier commun sur la SNB au Président de la République
- 2 mars 2022 : conférence de presse des associations de Cap Nature pour la présentation du sondage CAP NATURE/IFOP « 76 % des Français considèrent que la protection de leur santé et la protection de l'environnement sont liés ». Pour répondre à cette attente des Français, les associations préconisent notamment l'adoption en 2022 d'une loi « Une seule santé ».

► **Commissaires-enquêteurs**

17 mars 2022 : entretien avec Marie-Céline Battesti, Présidente de la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs, sur les évolutions réglementaires successives relatives à la démocratie participative.

► **Partenariat avec l'Université de Strasbourg**

1^{er} janvier 2022 : Renouvellement pour deux ans de la convention d'occupation du bureau du secrétariat de la SFDE au sein de l'Université de Strasbourg

C/ Accueil de deux stagiaires à la SFDE

Deux étudiants du Master 1 de l'Université de Limoges effectuent leur stage de six semaines à compter du 4 avril pour les missions suivantes.

- appui à la publication des numéros en cours de la Revue Juridique de l'Environnement, contribution à l'animation du nouveau site web de l'association, appui ponctuel à des projets scientifiques.
- préparation du dossier réglementaire de demande de renouvellement de l'agrément « association de protection de l'environnement » (art. L. 141-1 et s. code de l'environnement) dans le cadre national pour la SFDE ; appui au choix d'un nouveau logiciel de gestion des membres ; appui au choix d'un outil de gestion prévisionnelle du temps.

II. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

A/ Colloques et journées d'études organisés par la SFDE ou sous son parrainage en 2021

- 9 février : « **L'affaire du siècle, séminaire d'actualité** », organisé par le GDR ClimaLex-CNRS, le projet FinclimLex (ADEME) et l'ISJPS Université Paris 1.
- 17 et 18 mai : Colloque « **La solidarité écologique en question(s)** », Université de la Rochelle. La publication des actes est prévue dans Vertigo.
- 9 juin : Les **doctoriales de la SFDE**, animées par Marie-Pierre Camproux et Pascale Steichen, se sont tenues en distanciel. 7 doctorants ont présenté leurs travaux devant un comité composé de 15 membres :

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- . Mariana Bruck de Moraes Ponna Schiavetti, L'augmentation de la fréquentation touristique dans les aires marines protégées : des solutions juridiques aux implications socio-économiques, sous la direction d'Adélie Pomade, Université de Bretagne occidentale.
 - . Quitterie de Caunes, La gestion et la protection des ressources naturelles par le Commun, sous la direction de Raphaël Romi, Université de Nantes.
 - . Claudia Corazzani, Vers la reconnaissance d'un statut juridique pour l'agriculture urbaine en droit français, sous la direction de Philippe Billet, Université Jean Moulin-Lyon 3.
 - . Marine Denis, La protection, par le HCR et l'OIIM, des personnes déplacées par le changement climatique : compétences juridiques et fonctions politiques, sous la codirection de Christel CURNIL et Catherine Fabregoule, Université Sorbonne Paris Nord.
 - . Tom Drevard, La biodiversité en ville : recherche en droit comparé France-Québec, sous la codirection de Paule Halley et Isabelle Michallet, Université Jean Moulin - Lyon 3 / Université Laval, Québec.
 - . Justine Reveillas, La protection du milieu marin au-delà des juridictions nationales : perspectives juridiques pour la biodiversité marine, sous la direction d'Agnès Michelot, La Rochelle Université.
 - . Marine Suils Porte, Droits réels et protection de la biodiversité, sous la direction de Marie-Pierre Camproux Duffrène, Université de Strasbourg.
- 9-11 juin : Colloque national 2020 de la SFDE qui a dû être reporté en 2021 en raison du contexte sanitaire, « **Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit** », organisé par l'IODE et la SFDE Grand Ouest (publication des actes dans le numéro spécial 2021 de la *RJE*).
 - 14-15 juin : « **Le droit économique, levier de la transition écologique ?** », colloque annuel de la Section Ile-de-France (resp. A. Epstein et M. Nioche).
 - 31 août : « **L'évaluation environnementale stratégique face à l'urgence** », journée d'études AgroParisTech en association avec le SIFÉE.
 - 27, 28 et 29 octobre : « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des *communs*, droit *commun* et droit *hors du commun*** », colloque national 2021 organisé par la SFDE Aquitaine. Les actes du colloque seront publiés dans le numéro spécial 2022 de la *RJE*.
 - 24 et 25 novembre : « **Les droits de l'Homme au service de l'urgence climatique** », sous la direction de Christel Cournil et Camila Perruso.
 - 2-3 décembre : Journées d'étude « **La solidarité écologique en questions. Une loi pour "Une seule santé" en France** », La Rochelle Université, sous la direction d'Agnès Michelot.
 - 16-17 décembre : Colloque international « **Mesurer l'effectivité de la mise en œuvre du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques** », Université Paris-Saclay sur le campus de Sceaux, sous la direction de Raphaël Brett, Ayman Cherkaoui, Michel Durosseau, Jérôme Fromageau,

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Emilie Gaillard, Michel Prieur, Christina Voigt. Les actes de ce colloque feront l'objet d'une publication en 2022.

B/ Colloque national 2022

Suite à l'appel à candidatures lancé pour le colloque annuel 2022 de la SFDE, le Conseil d'administration, par une décision du 18 février dernier, a retenu la proposition présentée par la SFDE Ile-de-France: ***L'évaluation environnementale, bilan et perspectives***. Le colloque se tiendra à Sceaux les 20 et 21 octobre 2022.

Un appel à communications a été lancé ; la date limite pour l'envoi des communications était le **15 avril 2022**.

C/ Premiers colloques et journées d'études parrainés par la SFDE en 2022

Nous rappelons que les demandes de parrainage de la SFDE doivent être adressées au secrétariat de la SFDE dans un délai raisonnable, et respecter les critères suivants :

- un comité scientifique composé d'au moins deux membres de la SFDE ;
- la thématique du colloque doit favoriser le soutien au développement du droit de l'environnement ;
- la diffusion des plaquettes institutionnelles SFDE au moment de l'évènement.

De notre côté, nous communiquons notre logo et soutenons la diffusion dans nos réseaux. Nous pouvons bien sûr également aider à la recherche d'intervenants (y compris spécialistes internationaux).

- 20 janvier : colloque ***Loi Climat & Résilience***, co organisé par les laboratoires LARJ & TVES de l'Université du Littoral - Côte d'Opale,
- 14 et 15 mars : Colloque ***Droit & Sécurité climatique*** qui se tiendra à la Faculté de droit, Campus de Laval (Le Mans Université).
- 17 mars : ***Les Risques climatiques à l'épreuve du droit***, co organisé par L'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS UMR CNRS 8103) en collaboration avec le Gdr ClimaLex et l'Université Côte d'Azur
- 12 avril : Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex : Session 1 - ***« Justice pour le vivant » - Fabrique du procès en responsabilité de l'État en matière de biodiversité***, organisé par Christel Cournil, Professeure de droit public, Sciences Po Toulouse

D/ Colloque national 2023

Pour le choix du colloque annuel 2023, la procédure d'appel à propositions sera renouvelée, le calendrier sera le suivant :

- Lancement de l'appel à propositions avant l'été 2022

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- Date limite du 3 octobre 2022 pour le dépôt des propositions
- Une réunion du Conseil d'administration extraordinaire se prononcera courant octobre 2022 sur le choix du colloque

Depuis 2019, trois éléments sont à prendre en compte pour candidater pour le colloque annuel de la SFDE :

- 1) nécessité d'un appel à propositions d'interventions en vue de l'organisation du colloque national
- 2) un comité scientifique diversifié composé d'au moins 2 membres de la SFDE
- 3) publication des actes du colloque dans le numéro spécial de la RJE à suivre

III. LES PRIX

A/ Prix du meilleur mémoire

1. Édition 2021 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement décerné par la SFDE

La première édition du **Prix du Meilleur mémoire de Master 2** a été lancée en 2015 et ce Prix est réédité chaque année.

Pour l'édition 2021 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 de la SFDE, nous avons reçu et évalué 12 mémoires (18 pour l'édition précédente), 23 rapporteurs ont été mobilisés.

Le jury a décidé de décerner un Premier prix, un Deuxième Prix et un Prix spécial. Ce dernier est destiné à récompenser un travail de qualité particulièrement innovant et donc avec une véritable prise de risque scientifique.

- **Premier Prix** : Gavin Marfaing, *La contribution du droit à la réalisation d'un objectif politique européen : illustration à partir de la politique de conservation du loup gris en Espagne, en France et en Suède*, dirigé par Julien Bétaille

- **Deuxième Prix** : Amélie Pedrono, *Les moyens d'accès à l'information environnementale des sociétés*, dirigé par Alexia Muller-Curzydlo

- **Prix spécial** : Lucile Carras, *Le préjudice culturel, angle mort du préjudice écologique – Plaidoyer pour une nouvelle catégorie de préjudice découlant d'un dommage environnemental*, dirigé par Marie-Pierre Camproux Duffrène

2. Édition 2022 du Prix du meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement

Une nouvelle édition du **prix du Meilleur mémoire de Master 2** sera lancée en 2022.

Pour l'édition 2022, les mémoires devront avoir été soutenus durant l'année universitaire 2021-2022. Les dossiers de candidature devront être envoyés avant la date limite du 2 novembre 2022.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Toutes les informations seront mises en ligne en temps utile sur notre site internet ; le calendrier et le règlement seront diffusés par courriel avant l'été.

IV. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

► Bilan du nombre d'abonnés

2021 : 243 (dont 173 abonnés à la version papier ; 40 abonnés à la version on line [dont 20 membres de la SFDE] ; 30 abonnés à la version papier et on line)

2020 : 251 (dont 188 abonnés à la version papier ; 29 abonnements papier + on line ; 34 abonnements on line [dont 19 membres de la SFDE])

2019 : 280 (dont 212 abonnés à la version papier ; 30 abonnements papier + on line ; 38 abonnements on line seul dont 21 membres de la SFDE)

La tendance actuelle est toujours à la baisse des abonnements aux versions papier des revues. Le maintien des abonnements à la RJE est donc tout à fait essentiel et constitue une préoccupation constante pour la SFDE.

Depuis 2015 une **offre promotionnelle de 50 €** pour un abonnement en ligne à la RJE est proposée aux membres de la SFDE. L'opération est renouvelée chaque année. Toute personne intéressée par un abonnement en ligne 2022 au tarif de 50 € doit s'adresser au secrétariat de la SFDE.

► Dossiers spéciaux prévus en 2022 :

- Des entreprises écoresponsables dans l'économie circulaire, sous la responsabilité de Denis Voinot : 1/2022
- La preuve et l'expertise dans les procès environnementaux, sous la responsabilité de Mathilde Boutonnet : 3/2022
- Le contentieux climatique : un nouveau procès administratif ?, sous la responsabilité de François-Xavier FORT : 4/2022

► Le numéro spécial 2022 sera consacré à la publication des actes du colloque national 2021 « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des *communs*, droit *commun* et droit *hors du commun* ».**

► Formules d'abonnement à la RJE : tarifs 2022

Les tarifs 2022 demeurent les mêmes que ceux de de 2021. À noter que ces tarifs n'ont pas augmenté depuis 2014.

Nous proposons pour les membres de la SFDE une formule **exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE** pour l'année 2022 au prix de **50 euros**, à régler par paiement unique à l'ordre de la SFDE avec votre cotisation annuelle.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Abonnement (4 numéros + 1 n° Spécial) :

- Version papier

France & Dom-Tom : 195 €

Etranger : 220 €

Étudiants Membres SFDE : 175 €

Étudiants Membres SFDE : 199 €

- Version papier + accès en ligne

France, Étranger : 273 €

Étudiants 245 € Membres SFDE : 225 €

- Accès en ligne seul

France, Étranger : 195 €

Étudiants : 175 € Membres SFDE : 50 €

Contact : Lavoisier, 14 rue de Provigny 94236 Cachan Cedex, Tel. : 01 47 40 67 68 - Courriel : abonne.rjc@lavoisier.fr

V. COMMUNICATION

A/ Site internet

Réservé aux membres de la SFDE qui auront préalablement demandé la création d'un compte sur le site (la demande de création de compte est validée par le secrétariat de la SFDE), un **annuaire des membres** est accessible sur le site internet de la SFDE (<http://www-sfde.u-strasbg.fr/>).

Seules les données (nom, prénom, courriel, profession, centre d'intérêts et publications) pour lesquelles vous n'avez pas manifesté votre opposition figurent dans l'annuaire des membres mis en ligne.

A tout moment, les membres peuvent exercer leur droit de suppression et de rectification des données ainsi que leur opposition à la réception des informations que nous transmettons régulièrement par messagerie électronique aux membres de la SFDE, **en adressant un message au secrétariat de la SFDE : laurence.renard@unistra.fr**

A noter que le site Internet de la SFDE a été entièrement refondu en 2022 dans l'objectif de le rendre plus convivial pour les membres de l'association et de faire également évoluer l'annuaire des membres par la mise en place d'un annuaire thématique d'accès plus facile.

B/ LinkedIn

Une **page SFDE** créée sur le réseau professionnel LinkedIn permet de donner une visibilité à la SFDE sur les réseaux sociaux. Nous vous invitons à vous y abonner dès à présent.

La mise en place sur LinkedIn d'un groupe « SFDE » dénommé **Juristes francophones de l'environnement-SFDE** dans un objectif de partage et d'échange des informations susceptibles d'intéresser les juristes de l'environnement est animé par de jeunes chercheurs membres de la SFDE. N'hésitez pas à vous y inscrire également pour participer aux échanges.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

C / Twitter

Un compte Twitter de la Revue a été créé avec pour objectif de communiquer à la fois des informations sur les numéros de la revue et sur le droit de l'environnement. Blanche Lormeteau et Rémi Radiguet sont responsables de l'animation de ce compte Twitter.

Lien : <https://twitter.com/RJEnvironnement>

D/ Les Tribunes SFDE

La SFDE a souhaité donner la possibilité à ses adhérents de donner leur opinion sur un sujet d'actualité qui les fait réagir en lançant en 2015 une nouvelle rubrique sur notre site : **Tribunes de la SFDE**. Ces Tribunes se présentent comme un billet court sur un point d'actualité.

Nous vous invitons tous à nous adresser vos propositions. Elles seront réceptionnées par le secrétariat de la SFDE et soumises à un comité de lecture composé des membres du Bureau de la SFDE.

La dernière Tribune publiée en juin 2020 a été rédigée par Bernard Drobenko : « Enquêtes sur des acteurs de la protection de l'environnement, Déméter trahie ! ».

Pour relire toutes les tribunes précédemment publiées : <http://www-sfde.u-strasbg.fr/index.php/blog-de-la-sfde>

VI. ACTIVITÉS DES SECTIONS RÉGIONALES¹

A/ SFDE Aquitaine

La SFDE Aquitaine a organisé le colloque national 2021: « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des *communs*, droit *commun* et droit *hors du commun*** », 27, 28 et 29 octobre à Bordeaux.

La collecte des contributions écrites est en cours en vue d'une publication des actes du colloque dans le numéro spécial 2022 de la *RJE*.

B/ SFDE Caraïbes

En lien avec le réseau du Parc national de la Guadeloupe (PNG) :

- ▶ Participation à la Journée de reforestation du 6 juin 2021 à Forêt de Golconde aux Abymes (97139)
 - Archivage des photos, vidéos et interviews menées sur place ;
 - Diffusion synthétique des échanges menés de l'évènement dans le *SFDECaraïbesBulletin14* ainsi que sur nos réseaux sociaux ;

¹ Pour plus de détails sur les activités des sections régionales consulter le site de la SFDE, rubrique Sections régionales.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

En lien avec le centre de formation Caribbean Business School Relations Extérieures :

▶ Accueil d'un stagiaire en initiale préparant le BTS gestion PME, pour une durée de 12 semaines (2021/2022).
Compétences d'acquisition ciblées :

- Interagir dans le cadre des situations de communication ;
- L'importance du système d'information et l'entrée dans la digitalisation des activités ;

En lien avec l'OCDOMS (Observatoire Central des Outre-mer) :

▶ Remise d'une contribution synthétique sur le colloque du 4 février 2022 « *l'économie bleue : enjeux et développement durable dans les outre-mers* » par Léonide Célini laquelle alimentera la rubrique Point de vue caribéen de notre prochain bulletin en voie de finalisation.

C/ SFDE Grand ouest

Bilan 2021

Colloque annuel de la SFDE GO-2020, « **Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit ?** », organisé par Nathalie Hervé-Fournereau et Alexandra Langlais, du 9 au 11 juin 2021 à la Faculté de droit et de science politique de Rennes.

Projets pour 2022

- Sessions régulières d'échanges praticiens/académiques- acté à l'issue de la dernière réunion de la Section
- Présentations régulières –actualités des membres de la SFDE sous la forme de Webinaires de 30 minutes.
- Présentation de travaux d'Alexandre Altmann, chercheur Brésilien, financé par campus France, dispositif financier 'Make our planet great again', accueilli à Rennes durant un an : *Impacts de la gouvernance du secteur agricole brésilien sur les services écosystémiques et l'émergence de pandémies : une approche transdisciplinaire "One Health"* : avril 2022
- Présentation de l'entre-deux COP Climat par Egdar Fernandez Fernandez, chercheur associé IODE-juin 2022

D/ SFDE Ile-de-France

Activités de la section IDF en 2021 :

En 2021, la section Île-de-France a organisé ou co-organisé les événements suivants :

Colloques :

- Colloque intitulé « **Le droit économique, levier de la transition écologique ?** », organisé les 14 et 15 juin 2021 à l'université de Nanterre ;
- Colloque intitulé « **Mesurer l'effectivité du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques** », organisé les 16 et 17 décembre 2021 à l'université de Paris-Saclay (site de Sceaux).

Cycle de conférence/débat autour des ouvrages de :

- Laurent Fonbaustier, *Environnement*, Anamosa, coll. « Le mot est faible », 2021 (jeudi 18 mars 2021)

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- Sarah Vanuxem, *Des choses de la nature et de leurs droits*, Quae, coll. « Sciences en questions », 2020 (mercredi 19 mai 2021).
- Corinne Lepage et Christian Huglo, *Nos batailles pour l'environnement : 50 procès – 50 ans de combats*, Acte sud, 2021 (mercredi 23 juin 2021).
- Bernard Drobenko, *Plaidoyer pour le vivant*, éditions Saint-Honoré, coll. « Essai », 2021 (mardi 21 septembre 2021).
- Mathilde Hautereau-Boutonnet, *Le Code civil, un code pour l'environnement*, Dalloz, coll. « Le sens du droit », 2021 (lundi 25 octobre 2021).

Activités de la section IDF en 2022 :

En 2022, la section Île-de-France souhaite organiser ou co-organiser les événements suivants :

- colloque : « **Le Droit économique de l'environnement : acteurs et méthodes** » à l'université de Nanterre, 7 et 8 juin 2022 ;
- colloque annuel de la SFDE : « **L'évaluation environnementale, bilan et perspectives** », 20 et 21 octobre 2022 (site de Sceaux) ;
- reprise du cycle des conférences/débats autour d'ouvrages récemment parus portant sur la protection et le droit de l'environnement – *programme à venir*.

Par ailleurs, la section entend participer au développement de **l'Observatoire du Green Deal** mise en place par l'université Paris-Saclay.

En lien avec la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs, la section réfléchit enfin à contribuer à l'analyse et à la défense de la procédure d'enquête publique.

VII. APPEL À COTISATION 2022

De nombreuses personnes ne sont toujours pas à jour dans le versement de leur cotisation annuelle (condition pour pouvoir bénéficier du tarif réduit des abonnements à la RJE et inscriptions aux colloques). Nous rappelons que le non-paiement de la cotisation durant trois années consécutives entraîne la radiation de la liste de diffusion de la SFDE.

Votre soutien à la SFDE par le versement de votre cotisation annuelle est indispensable à son bon fonctionnement, la SFDE ne recevant en effet plus aucune subvention depuis 2011.

La SFDE compte, au 31 décembre 2021, 269 adhérents (185 personnes physiques ; 73 étudiants, demandeurs d'emploi ou retraités ; 11 personnes morales).

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Il est également rappelé que les Centres de recherche peuvent adhérer à la SFDE par le biais de leur université (qui seule dispose de la personnalité morale).

Le montant des cotisations est le suivant :

- **50 € tarif normal**
- **170 € pour les personnes morales**
- **20 € tarif réduit pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les retraités**

Pour éviter tout oubli, nous vous remercions de bien vouloir retourner au Secrétariat de la SFDE le règlement de votre cotisation 2022 dès réception du courriel d'appel à cotisation qui vous a été adressé.

Nous rappelons que l'offre exceptionnelle d'abonnement électronique à la RJE 2022 de 50 euros pour nos adhérents peut être réglée en même temps que votre cotisation 2022 (chèque unique à l'ordre de la SFDE ou virement bancaire).

Lettre d'information des membres de la SFDE 2022

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21